

Les décisions

- Projet de création de 6 diplômes d'université en formation continue
- Ouverture du DUT GEII à la formation continue
- Madame BRESSAN est réélue au Conseil
- Demande d'habilitation du DEUG STAPS

- **Compte rendu du 17 février 1994 : adopté à l'unanimité**

- **Désignation d'une personnalité extérieure :**

Madame BRESSAN, directrice du Centre d' Information et d'Orientation de Valenciennes est réélue, à l'unanimité.

- **Informations sur les habilitations**

Pierre Petit fait le point sur les demandes d'habilitations nouvelles : la licence et la maîtrise des sciences de l'éducation et l'IUP économie et logistique du bâtiment auraient reçu un avis défavorable de la mission scientifique et technique du Ministère. Le DESS audit et comptabilité et le DESS droit des affaires européennes et internationales feraient l'objet de réserves. Les autres demandes - DESS mesure et traitement du signal, DESS transfert de savoirs et de nouvelles technologies, DEUG lettres classiques, introduction du russe dans la filière LÉA - auraient reçu un avis favorable.

- **Création de diplômes d'université à Cambrai :**

Actuellement, 3 diplômes d'université sont préparés en formation continue par l'antenne de Cambrai. Ces diplômes ont été mis en place par l'université de Lille III. L'antenne de Lille III à Cambrai ayant été rattachée à l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, les diplômes d'université doivent être habilités par l'Université de Valenciennes, ce sont :

- **le DUFEX** : diplôme d'université de formation à l'exportation (bac + 2)
- **le DUMEX** : diplôme d'université de maîtrise de l'exportation (bac + 3)
- **le DUAPME** : diplôme d'université d'administration des PME (bac + 2)

Ces formations seront assurées par le CEPPEPES. En outre, le CEPPEPES propose la création d'un quatrième diplôme d'université pour l'antenne de Cambrai :

- **le DUSTHAAF** : Diplôme d'université des sciences du tourisme hôtelier, d'agence et d'affaires (bac + 2) Ce diplôme peut permettre l'accès à la Maîtrise de sciences et Techniques Tourisme de Lille III.

Ces quatre diplômes d'université, qui seront également préparés par les universités de Lille III et de l'Artois, reçoivent un avis favorable. (15 voix pour, 3 abstentions, 1 non participation au vote)

DUT Génie Electrique Informatique Industrielle (GEII) en formation continue

Le service formation continue de l'IUT propose d'ouvrir un 5ème DUT en formation continue : **le DUT GEII** : avis favorable du CEVU (17 voix pour, 2 abstentions)

DUT Organisation et gestion de la production (OGP)

L'IUT informe le conseil de la demande de création d'un 7ème département, le **DUT OGP**, qui serait ouvert en 1995 à Cambrai en formation initiale, à la demande des personnalités du monde socio-économique du Cambrésis. Ce programme prévoit, dans le cadre de l'adaptation locale, une orientation à l'environnement industriel.

J.M. Raviart signale que le nombre d'étudiants demandeurs de formations scientifiques est en baisse sur cette région et craint de grosses difficultés de recrutement pour ce DUT qui est déjà enseigné dans le Pas de Calais et dans l'Aisne.

DU attaché commercial immobilier (DU ACI)

L'ISTV a développé un ensemble de formations qui concernent le secteur du bâtiment : DEUST, DU et formation ERASMUS. En outre, il anime le centre de ressources informatiques pour le bâtiment dans le cadre d'un programme européen STRIDE.

Ce projet de DU, de niveau bac + 2, qui sera ouvert en formation continue aux bacheliers (ou niveau) scientifiques, techniques et économiques, reçoit un avis favorable. (14 voix pour, 5 abstentions)

DU en acoustique industrielle, confort et procédés de fabrication (DU AI)

Présenté par B. Nongaillard, ce projet de DU est ouvert à des candidats de niveau bac + 2, en formation continue, à temps plein ou à temps partiel. Ce projet reçoit un avis favorable. (17 voix pour, 2 abstentions)

DEUG sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)

Le DEUG STAPS préparé par l'Université de LILLE I est totalement saturé (850 candidats pour 150 places). Le département universitaire de formation aux activités physiques et sportives propose l'ouverture d'un DEUG STAPS à Valenciennes qui permettrait l'accès, outre l'enseignement, au secteur de la gestion des clubs sportifs. Cette demande sera ajoutée au contrat d'établissement. L'ouverture est demandée pour la rentrée 95 ou 96. Le projet reçoit un avis favorable. (17 voix pour, 2 abstentions)

Enquête sur le devenir des diplômés sortis en 1990

318 étudiants, sur les 453 diplômés (hors IUT) ont répondu à cette enquête réalisée par le service information et orientation.

- * 63% ont un emploi, 24% sont en études, 6% en recherche d'emploi...
- * 46% sont cadres, 24% enseignants, 20% professions intermédiaire administrative ou commerciale, 10% techniciens et agent de maîtrise, employés, ouvriers et autres.
- * 37% ont un salaire supérieur à 10.000 F, 30% entre 6.000 et 8.000 F, 18% entre 8.000 et 10.000F...
- * un sur deux travaille dans le Nord Pas de Calais

Informations diverses

- Le ministère a publié l'arrêté relatif à la création de licences pluridisciplinaires en "lettres, arts et sciences humaines" et en "sciences et technologie"

- Le Tremplin d'automne aura lieu à Lievin du 23 au 26 novembre
- Le Tremplin de printemps les 17 et 18 mars sur le campus

Mademoiselle Plaisant fait état de certaines réserves concernant la durée de ce Tremplin de Printemps et, suite aux remarques faites par différents membres, il est convenu d'une réunion de concertation avec les responsables des différentes composantes le 29 juin 1994 à 14 H.

- R. Torquet regrette vivement que le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire n'ait pas été consulté sur la préparation du contrat d'établissement et s'étonne de ne pas avoir reçu de compte rendu du conseil d'administration du 9 juin.

Monsieur Petit fait remarquer que le CEVU a été associé à la préparation du projet d'établissement à partir duquel le Ministère a proposé un projet de contrat, soumis aux membres du Conseil d'Administration qui ont refusé de l'adopter le 9 juin. Il procède à la lecture du compte rendu du Conseil d'administration du 9 juin devant être approuvé le 23 juin.

Etaient présents :

Collège A : Messieurs Defrenne, Tahon et Torguet

Collège B : Messieurs Goutin, Petit, Santens et Waxin

Collège AITOSS : Mesdames Cromlin et Tréfois
Messieurs Balenghien et Rufin

Collège usagers : Mesdemoiselles Lecutier et Pernak
Messieurs Godmez et Moreau

Membre de droit : Monsieur Mennecier

Invités permanents : Mesdemoiselles Plaisant et Steiner
Mesdames Daum et Duvivier
Messieurs Cannone, Desrumaux et Raviart (représentant
Monsieur Fréville)

Excusés : Mademoiselle Cogneau, Messieurs Desvignes et Van ceulebroeck

Ont donné pouvoir : Mademoiselle Juhén à Monsieur Petit
Monsieur Horling à Monsieur Defrenne
Messieurs Martinache et Nicaise à Monsieur Torguet